

Détails de production du mois d'octobre :

La production nucléaire a représenté 70,9 % de la production (77 % de la consommation). Quelques précisions sur la production nucléaire :

- 31 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 80% (52,5 % en puissance brute du parc),
- 21 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 90% (34,3 % en puissance brute du parc),

Une page a été ajoutée sur les détails de production, elle concerne la centrale biomasse « Provence 4 ».

Statistiques des données consolidées du mois d'octobre :

Les facteurs de charge des productions mensuelles ont été respectivement :

- 59,6 % pour le nucléaire,
- 32,6 % pour les combustibles fossiles,
- 14,4 % pour l'hydraulique,
- 21,6 % pour l'éolien,
- 13 % pour le photovoltaïque.

Sur les puissances au pas de 30 minutes :

- le maximum du facteur de charge de l'éolien a été de 67,2 % et le minimum a été de 0,4 %,
- le maximum du facteur de charge du photovoltaïque a été de 65,7 %.

La très faible production à partir de l'énergie éolienne les 26 et 27 octobre (voir page 15) a entraîné une pointe d'utilisation de la production à partir du fioul (voir page 10).

La production hydraulique (facteur de charge de 14,4 %) est inférieure à celle d'octobre 2016 (facteur de charge de 16,2 %). La production à partir des combustibles fossiles a été en hausse (facteur de charge de 32,6 % alors qu'il était de 29,3 % en octobre 2016). Ces éléments ont abouti à un pourcentage de production d'électricité décarbonée de 84,7 % (85,9 % en octobre 2016). La quantité de CO² rejetée a été de 87,8 g/kWh alors qu'elle était de 77,7 g/kWh en octobre 2016. Ces chiffres auraient dû être meilleurs compte tenu de l'augmentation du parc installé d'énergies renouvelables 20 061 MW en octobre 2017 et 17 806 MW en octobre 2016.

Le solde mensuel des échanges commerciaux a été exportateur, il a représenté 5,5 % de la production.

Les puissances installées éoliennes et photovoltaïques mentionnées sur les tableaux et graphiques sont fournies par RTE et elles correspondent à celles de la fin du mois précédent les données traitées.

Jean-Paul HULOT

PS les commentaires n'engagent que leur auteur.